

et que dès le mois de mars dernier il lui fut signifié de déguerpir, son successeur, le geolier actuel, étant dès lors engagé. Voilà pour les autres fables de l'opposition.

— Nous venons de recevoir le *Kinston Herald* de mardi, le 25. Il nous apprend que le jury du coroner était aussi unanime dans son opinion d'impliquer Timothy Toley, un des prisonniers non élargis, comme accessoire à la mort de Morrison. Le jury était aussi unanime dans son opinion d'acquitter Johnson et Maguire, deux autres de ces prisonniers, la preuve contre le premier n'étant que le témoignage d'un homme qui ne pouvait l'identifier, et celle contre le second se réduisant au témoignage d'un gamin de mauvaise réputation. C'est à l'égard de M. Thibodo, l'autre des quatre prisonniers, que les jurés étaient divisés d'opinion, une majorité de 9 contre 4 penchant pour l'inculpation. Le coroner refusa de recevoir un verdict séparé touchant chaque prisonnier, c'est pourquoi ils sont retenus.

Le même journal a commencé la publication des dépositions reçues devant le coroner. Il donne toutes celles à charges, à l'exception d'une qui fut rejetée unanimement par le jury, et une partie de celles à décharge. Nous n'avons pas le temps d'en donner une analyse, mais d'après la lecture que nous en avons faite, nous sommes portés à croire que toute personne impartiale qui en aura fait l'examen pensera comme le *Herald* (de Kingston) que les témoignages contre M. Thibodo doivent avoir bien peu de poids, et qu'ils sont insuffisants pour l'impliquer d'une manière sérieuse, tandis que de l'autre côté les témoignages en sa faveur le disculpent complètement. *Idem.*

— M. le colonel Fraser, de Saint-Jean-Port-Joli, vient de recevoir la lettre suivante. Tout le monde canadien se réjouira en voyant le vénérable citoyen jouir d'une distinction que lui méritaient ses vertus civiques.

« Monsieur le colonel,

« J'ai l'honneur de vous informer que, désigné aux suffrages des membres du conseil supérieur de l'institut d'Afrique, par son comité de Présentation, vous avez été proposé membre titulaire de cette société.

« Il attacherait d'autant plus de prix à votre adhésion qu'il est fondé dans le but de protéger, d'éclairer la race africaine et de civiliser l'Afrique avec l'appui des gouvernements européens, l'assistance des philanthropes, des économistes, et l'expérience pratique des voyageurs et des missionnaires. C'est avec l'aide des esprits généreux que la barbarie fait place à la civilisation.

« Confiant dans vos lumières et dans vos sentiments, l'Institut espère qu'il insérera votre nom recommandable parmi ceux de ses membres les plus distingués.

« Le conseil, après avoir reçu votre adhésion, vous fera parvenir franco votre diplôme.

« Recevez, M. le colonel, l'assurance de ma considération la plus haute,

« Le secrétaire-général,

(Signé) HYP. DE SAINT ANTOINE.

Approuvée la  
Présentation du  
C. Supr. le 17  
fév. 1843, du vé-  
néral col. Si-  
mon Fraser.

(Signé)  
Le Présid.

Le prince de ROHAN ROCHFORD.

M. le colonel Simon Fraser, de S. Jean Port-Joli. *Journal de Québec.*

— C'est avec regret que nous annonçons au public que, par suite de la maladie régoante, il n'y aura pas, cette année, d'examen public des élèves du Séminaire de Québec. Chaque année le journalisme avait un beau et joyeux devoir à remplir, celui de signaler au pays les efforts et le progrès d'une institution qui lui est si chère et par son ancienneté et par son importance, et cette année une maladie malencontreuse vient couper court à de nobles jouissances.

#### IRLANDE.

— Comment le ministère anglais réparera-t-il ses fautes ? quelles sont les ressources qu'O'Connell tient en réserve pour le forcer à sortir de l'inaction dans laquelle il se complait aujourd'hui ? — Quelques jours, quelques semaines encores, et ces deux questions seront résolues ; sans aucun doute elles le seront dans le plus grand intérêt de l'Irlande, et à la gloire de celui à qui elle a remis la vengeance de sa cause. Lord John Russell a parfaitement posé la question quand il s'est écrié en s'adressant aux tories :

« Dire que les catholiques romains d'Irlande ont tort de se plaindre et sont ingrats de se plaindre de ce que les concessions faites sont incomplètes, c'est faire comme l'homme qui reprocherait son peu de reconnaissance à l'individu enfermé d'abord dans un donjon, puis transféré d'un cachot obscur dans un appartement bien éclairé, mais parfaitement muré, et forcé de vivre là au secret le plus complet. Parce que cet homme se plaindrait, il serait ingrat ! Etrange manière de raisonner ! Voici, moi, comment je raisonne : Vous avez fait beaucoup, c'est vrai ; vous avez beaucoup concédé, c'est vrai ; mais votre dette était si énorme ! Et à cette heure elle n'est pas entièrement acquittée, vous n'êtes pas libérés ! Il vous reste tant à faire encore ? »

L'Irlande a su prendre une attitude qui a arrêté le ministère anglais dans les voies coercitives où il s'était d'abord engagé ; elle a su éveiller des sympathies dont le chef du parti whig s'est fait l'organe en termes dont on ne saurait méconnaître la gravité et l'importance. Ces deux faits prouvent que l'Angleterre sent la nécessité où elle se trouve de compter désormais avec le peuple irlandais.

*Daniel O'Connell.* — Voici quelques détails sommaires et biographiques sur O'Connell : Il est né en Irlande, dans le comté de Kerry, à Carhen, en 1774 ; il est donc aujourd'hui dans sa 69e année. Sa première éducation fut con-

fiée à un prêtre de l'Eglise Romaine. Son père l'envoya ensuite étudier à l'université catholique de Louvain et au collège des jésuites de Saint-Omer. Il fut reçu avocat à Dublin, en 1798, la même année où sa malheureuse patrie venait d'être ébranlée par l'Angleterre et placée sous le joug terrible de la loi martiale. En 1800, Pitt ayant corrompu à prix d'or les députés irlandais, fit voter l'acte d'union, contre lequel O'Connell publia alors sa première philippique.

En 1823 il commença à organiser la vaste association d'où devait sortir l'émancipation de son pays opprimé. En 1825, il reçut la mission de se rendre en Angleterre pour épouser les griefs du peuple irlandais. En 1826 il fut élu député ; il avait eu pour concurrent le ministre Vezev-Fitz-Geard qui, par son entrée dans le cabinet, avait laissé vacante la représentation du comté de Clare.

Le grand citoyen, que ses compatriotes nomment le libérateur, les whigs l'agitateur ; et les tories, le roi mendiant (*the king beggar*), parce que l'Irlande lui paie une liste civile de près d'un million de francs, O'Connell fit pour la première fois son apparition au parlement d'Angleterre, le 15 mai 1829 à l'âge de 55 ans, dans tout l'éclat de sa force, de son éloquence et de sa mordante énergie.

— Les paysans de Corrogurm (Irlande) ont refusé de payer la taxe des pauvres. A cette nouvelle, les collecteurs accompagnés du capitaine Douglass et d'un fort détachement de police s'étaient portés de ce côté ; mais à leur arrivée, ils avaient trouvé un rassemblement considérable. On a voulu pratiquer une saisie, les paysans s'y sont opposés, et se sont même jetés sur les soldats qui avaient croisé la baïonnette ; ils voulaient tuer le baillif qui était là.

Le *riot-act* a été lu, mais l'autorité ayant vu que la fusillade n'aurait pas dissipé le rassemblement, elle a préféré se retirer dans la crainte de compromettre le détachement qui l'avait accompagnée.

#### TERRE-NEUVE.

— Les journaux de Terre-Neuve ne nous apprennent aucune nouvelle d'intérêt local. L'on s'occupe beaucoup du rappel de l'Irlande, et, malgré l'absence du plus grand nombre des Irlandais qui sont maintenant à la pêche on a pu envoyer à M. O'Connell la somme de 270 louis sterling.

L'on se rappellera sans doute que l'honorable M. Tobin, membre du conseil de Sa Majesté et magistrat, avait été mis hors la cour par le magistrat stipendiaire M. Simms. M. Tobin demande maintenant devant la cour suprême des dommages de 3,000 louis. Cette cause paraissait exciter le plus grand intérêt.

#### ESPAGNE.

*Bayonne, 26 juin.* — Burgos s'est prononcé hier. Le capitaine général et la garnison ont quitté la ville.

En partant pour Valence, le régent a adressé une proclamation des plus emphatiques aux libéraux espagnols et des plus menaçantes pour ceux qui lui ont manifesté leur opposition par une levée de boucliers. *L'Eco del Comercio* fait les réflexions suivantes sur ce manifeste, qui a causé dans le public une véritable stupeur :

« Enfin, le sang des Espagnols va couler à grands flots ; d'un autre côté pour soutenir des principes qui font le malheur des peuples, et, de l'autre, parce que le régent cède à des conseils ignobles, à des vues ambitieuses qui n'ont pour but que d'assurer le pouvoir à quelques personnes. Voilà ce que nous avons prévu, et nous avons plus d'une fois protesté contre un pareil état de choses. Que le ciel en dispose autrement ! »

— Le général Seane, à la tête de la division de Zurbano et d'une division venant d'Aragon, se dispose à marcher sur Barcelone. Il compte beaucoup sur l'heureuse circonstance que fournit la fidélité de la garnison et du gouverneur du fort Montjuich pour attaquer énergiquement cette ville.

— La ville de Guenqa a envoyé une députation au régent pour lui dire qu'en se prononçant elle n'avait pas entendu se révolter contre lui personnellement, et qu'elle demandait seulement un nouveau ministère qui gouvernât dans le sens du programme de M. Lopez. C'est ce que toutes les villes ont exprimé dans leurs déclarations. Le régent a répondu très-échevement à la députation de Guenqa qu'il n'avait aucune concession à faire à la sédition, et qu'il conseillait à la ville de ne pas attendre sa visite pour rentrer dans le devoir.

— *L'Espectador* a publié un état du *prononciamento* en Espagne, duquel il résulte que trente-six provinces sont fidèles au gouvernement, et que douze se sont prononcées : Albacete, Alicante, Almeria, Barcelone, Castellon de la Plana, Guenqa, Girone, Grenade, Malaga, Tarragone, Teruel, Valence ; total, Douze. Des Canaries, nous ne savons rien qui indique qu'il y ait eu un mouvement.

La nouvelle du *prononciamento* de Burgos, apportée par le télégraphe réduit déjà le nombre des provinces fidèles et augmente celui des provinces prononcées.

— Le colonel-commandant du corps d'état-major, Ans, Blaser, mande de Cella qu'il a été rallié par un bataillon d'infanterie de Navarre, et 17 chevaux du régiment de Léon, venant de Valence. Ces soldats ont quitté cette capitale en faisant le simulacre d'adhérer au soulèvement. Il ajoute que toutes les autres troupes qui se trouvaient à Valence n'attendaient que l'occasion d'en faire autant ou de repousser les révoltés.

— Le président de la junte suprême provisoire de Barcelone a adressé aux juntas des autres provinces une circulaire par laquelle il les invite à adopter les bases suivantes d'un gouvernement central ou junte centrale, destinée à